



# Niveau de qualification élevé, manque d'attractivité ou pénibilité caractérisent les métiers en tension

**E**n Guyane, le marché du travail se caractérise par des arrivées massives de jeunes en âge de travailler. Ces derniers peinent à trouver du travail dans une économie en développement, en témoigne le taux de chômage particulièrement élevé pour la tranche d'âge des 15-25 ans. L'accroissement démographique dont bénéficie le territoire implique d'importants besoins dans certaines familles d'emploi comme dans l'enseignement ou la santé ; les difficultés de recrutement touchant ces métiers s'expliquent en partie par le niveau de qualification nécessaire pour les occuper.

Lanwenn Le Corre

### Le nombre d'entrées sur le marché du travail nécessite une offre d'emplois à la hauteur

Si les tendances démographiques observées durant la période récente se poursuivent, la région devrait d'ici 2022 voir son nombre d'actifs résidents augmenter de 2,5 % en moyenne annuelle contre + 0,2 % en France hexagonale. Cela représente 17 000 actifs de plus en six ans, soit entre 2 500 et 3 200 nouveaux jeunes par an. C'est la plus forte croissance au regard des autres régions.

À l'horizon 2022, le décalage entre les entrées nettes sur le marché du travail des 15-24 ans et les sorties nettes des 55 ans poursuivrait sa tendance (figure 1) : pour contenir le phénomène du chômage, il faudrait à l'économie guyanaise une création d'environ 2 000 emplois par an. Jusqu'en 2022, le nombre d'entrées sur le marché du travail resterait supérieur à celui des sorties et la différence se stabiliserait. La stabilité du chômage observée depuis 2013 se poursuivrait, sous la double hypothèse d'une croissance de

l'emploi et du maintien d'entrées importantes issues des migrations résidentielles d'actifs.

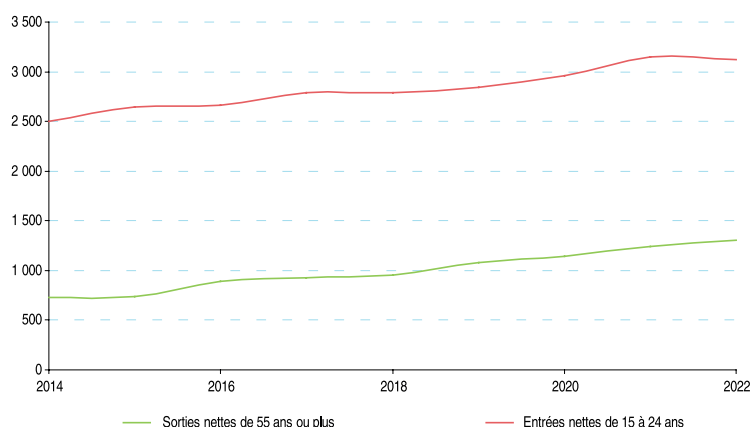
De 2006 à 2013, la croissance démographique est la principale explication de la progression de la population active en Guyane : le renouvellement des géné-

rations porte plus que n'importe quelle région française hors Mayotte l'accroissement de la population active.

Les migrations résidentielles jouent également sur l'augmentation de la population active : les migrations vers la Guyane depuis l'étranger ou le reste de la

### 1 Des entrées sur le marché du travail toujours plus élevées que les sorties

Évolution des entrées et des sorties sur le marché du travail (en nombre)



Lecture : selon les projections de population active, en 2020, 1 140 Guyanais âgés de 55 ou plus devraient quitter le marché du travail tandis que près de 3 000 jeunes y entreraient.

Source : Insee, Omphale, projections de population active 2013-2022.

France étant compensées par les départs des 15-24 ans. Les 15-24 ans sont nombreux à participer au marché du travail de la Guyane, mais tout aussi nombreux à partir en France hexagonale à la recherche d'un premier emploi. En Guyane, le fort taux d'activité des 15-24 ans participe positivement à la croissance de la population active, signe que l'allongement de la durée des études n'est vrai que pour ceux qui partent poursuivre leurs études en France hexagonale.

## Près de la moitié des Guyanais de 15-25 ans sont au chômage en 2016

La recherche d'un premier emploi ou la continuation des études en France hexagonale sont deux des conséquences d'un marché du travail pour les plus jeunes en déséquilibre chronique : 45 % des Guyanais de 15-25 ans sont au chômage en 2016, contre plus de 50 % dix ans plus tôt. L'accès à l'emploi reste très difficile pour les non ou peu diplômés : la priorité de l'emploi est donnée à ceux bénéficiant d'une expérience professionnelle ou de qualifications supérieures.

En face des circuits scolaires courts, les métiers les plus demandés relevant de faibles qualifications initiales se caractérisent par des conditions de travail difficiles, de faibles rémunérations ou sont peu attractifs, comme « ouvriers du gros œuvre du bâtiment », « agents d'entretien de locaux » ou

« agents de sécurité et de surveillance ». Enfin et sans qu'il soit possible de la quantifier, une partie des 15-25 ans a recours à l'emploi informel et saisonnier.

Pour la classe d'âge des Guyanais de 50 ans et plus, la forte progression de la population active est issue de la réforme des retraites de 2010. Elle s'est traduite sur le marché du travail par un allongement mécanique de la durée en emploi mais également par une augmentation du chômage nettement plus forte que pour le reste de la population. Parmi les explications significatives figure une concurrence accrue pour les métiers qualifiés du fait d'une plus grande proportion d'individus expérimentés sur le marché du travail, avec en corollaire les fortes difficultés à retrouver un emploi pour les plus âgés.

## Niveau de qualification et pénibilité accentuent les tensions

En Guyane, sur la période 2008-2013, une majorité de familles de métiers a bénéficié d'un dynamisme de l'emploi. Signe de l'arrivée de nombreux jeunes sur le marché du travail, plusieurs familles voient leur part de seniors diminuer, à l'image des agents de gardiennage et de sécurité, des infirmiers, sages-femmes et aides-soignants (figure 2). Si la Guyane se caractérise par la jeunesse de sa population active, quelques familles de métiers regroupent des proportions plus élevées de seniors âgés de 50 ans ou plus.

D'une part, certaines familles de métiers se caractérisent souvent par un niveau de qualification plus élevé comme les cadres de la fonction publique. L'accès à ces emplois se réalise plus tardivement, et le haut niveau de qualification induit une fréquente occupation de ces emplois par des non-natifs de la Guyane. D'autre part, d'autres familles de métiers sont moins conditionnées par un niveau de qualification élevée mais se distinguent par leur pénibilité, les rendant peu attractifs. C'est le cas des « ouvriers du gros œuvre » ou des « maraîchers, jardiniers » où au moins trois actifs occupés sur dix ont 50 ans ou plus.

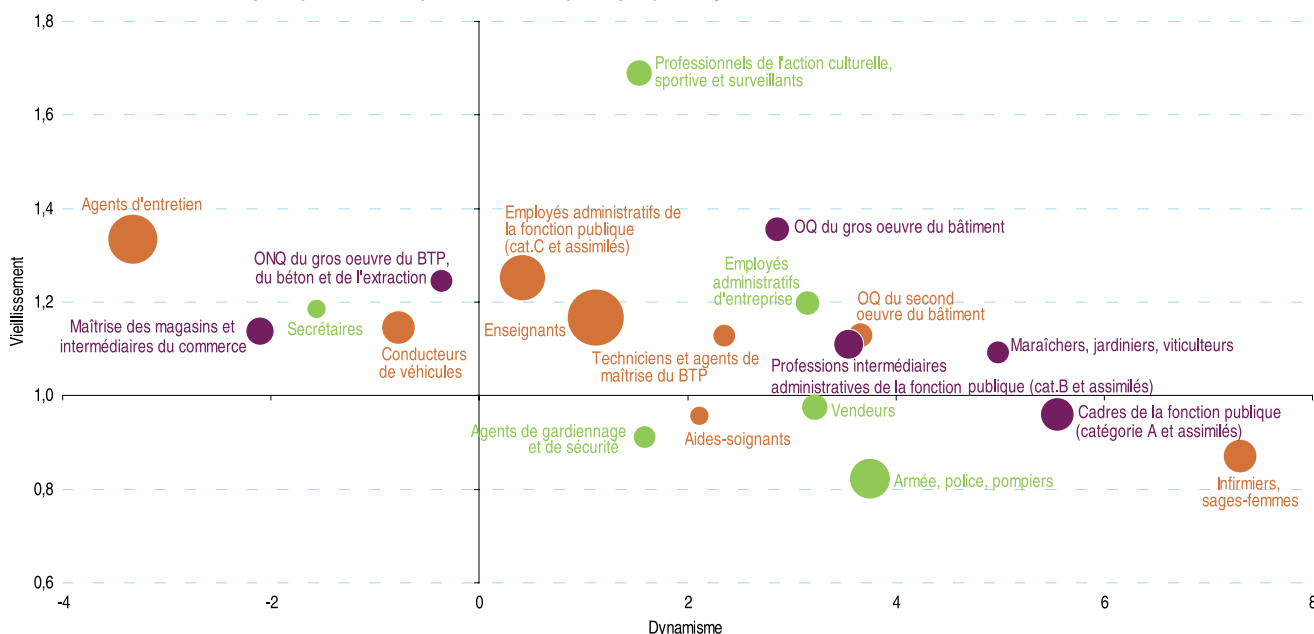
Par la suite, seule une sélection de métiers est présentée issue du Dossier « Métiers en tension ».

## Forte croissance des effectifs scolaires

En 2013, les métiers de l'enseignement et de la formation représentent un emploi sur dix. Ces emplois ont augmenté annuellement de 1,9 % depuis 2008, parallèlement à la hausse des effectifs scolaires. Près de 80 000 élèves suivent un enseignement du premier ou du second degré en 2016. En particulier, les élèves du second degré (45 % des effectifs) augmentent de 2,6 % par rapport à la rentrée précédente. Début 2017, l'État s'est engagé à accompagner financièrement la Collectivité Territoriale de Guyane pour la construction de dix collèges et cinq lycées.

## 2 Développement de l'économie guyanaise et dynamisme de l'emploi dans une majorité de métiers

Dynamisme et vieillissement des principales familles professionnelles (niv. fap 87) en Guyane entre 2008 et 2013



Note : la taille des bulles représente le poids de la famille professionnelle dans l'emploi guyanais en 2013. Seules les familles professionnelles (niv. Fap 87) dont le poids dans l'emploi total est supérieur à 1,35 % sont représentées. Les 20 familles signalées sur le graphique constituent 59 % de l'emploi guyanais en 2013.

La couleur des bulles indique la proportion de seniors âgés de 50 ans et plus dans la famille professionnelle. Une bulle de couleur mauve indique que la part des seniors est supérieure à 30 % en 2013. La couleur est orange lorsque la part est comprise entre 17,5 % et 30 % et verte lorsque les seniors représentent moins de 17,5 % des effectifs de la famille professionnelle.

La position des bulles selon l'axe horizontal indique l'évolution moyenne annuelle de l'emploi dans la famille professionnelle entre 2008 et 2013, soit son dynamisme.

L'axe vertical indique le rapport entre la part des seniors en 2013 et celle en 2008 dans la famille professionnelle, soit son vieillissement. Un rapport supérieur à 1 indique que la part des 50 ans et plus a augmenté sur la période.

Lecture : les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment représentent 2 % de l'emploi guyanais. L'emploi y a augmenté de 2,9 % par an entre 2008 et 2013. La part des seniors âgés de 50 ans ou plus est supérieure à 30 %. Celle-ci a augmenté entre 2008 et 2013.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

Plus de 15 % des enseignants travaillent dans le cadre d'un contrat à durée déterminée. Cette part est largement supérieure à celle des régions antillaises et souligne les difficultés de recrutement qui touchent la Guyane. Des difficultés nationales d'attractivité existent : l'accès aux postes d'enseignants est conditionné par un concours dont le nombre de places est défini par le Ministère de l'Éducation Nationale. Le manque d'attractivité de la profession d'enseignant constaté au niveau national induit que l'ensemble des places offertes au concours ne sont pas pourvues. Outre ce phénomène, le manque touche particulièrement la Guyane où couplé à des besoins toujours croissants, de nombreux postes demeurent vacants, notamment pour les postes situés sur les fleuves. Les conditions d'exercice de ces métiers (multilinguisme, conditions de logements dans les communes isolées) ont un rôle important sur le manque d'attractivité. Les contractuels recrutés pour pallier le manque de professeurs titulaires expliquent la forte proportion de contrats à durée déterminée.

### Un besoin de professeurs dans le second degré

Les professeurs du secondaire concentrent 47 % des métiers de l'enseignement, formation, en hausse de 1,9 % entre 2008 et 2013. Dans un contexte de forte croissance démographique, les effectifs d'élèves scolarisés augmentent rapidement, notamment soutenus par une hausse des élèves du second degré. Ainsi, si ces derniers sont inférieurs à ceux du premier degré, ils ont cependant augmenté plus rapidement de 2,3 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2016 contre + 0,4 % dans le premier degré.

La spécialisation des enseignements à partir du collège explique ce plus grand nombre d'enseignants par rapport aux professeurs des écoles. L'accroissement du nombre de collèges et lycées s'accompagne d'une progression du nombre de disciplines proposées, notamment dans le cadre de l'enseignement technologique et professionnel.

Le turnover associé au métier en Guyane reste supérieur à ceux des régions antillaises. Outre la problématique du recrutement, s'ajoute celle du maintien du personnel. En 2013, près des trois quarts des professeurs du secondaire ne sont pas nés de la région (figure 3). Toutefois, à la rentrée 2015, les étudiants inscrits dans l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de la Guyane ont triplé par rapport à 2013, année de sa création. Depuis 2013, chaque académie possède une telle école en remplacement des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM). L'Académie de Guyane propose des postes rémunérés en alternance aux étudiants inscrits

en alternance à la première année de master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) dans l'ESPE du territoire. La promotion du métier auprès des futurs étudiants pour en augmenter l'attractivité apparaît fondamentale pour répondre aux besoins guyanais.

### Des besoins de cadres administratifs dans les secteurs public et privé

Dans le secteur public, les emplois de catégorie A à caractère administratif augmentent rapidement de l'ordre de 5,3 % par an entre 2012 et 2015. De même, les cadres administratifs, comptables et financiers du secteur privé progressent notablement, de 11 % en moyenne annuelle sur la période 2008-2013. Les fonctions se développent et s'orientent vers des besoins plus poussés d'expertise, de pilotage, d'ingénierie publique, de conseil ou de contrôle interne. La part des emplois de catégorie A parmi les emplois à caractère administratif du secteur public progresse de cinq points entre 2012 et 2015, et s'élève à

19 %. De la même manière, dans le domaine professionnel de la gestion, administration des entreprises, la part des cadres administratifs, comptables et financiers augmente de cinq points entre 2008 et 2013. Ils représentent dorénavant 15 % des emplois de ce domaine.

Ces types d'emplois nécessitent un niveau de qualification élevé et expliquent les difficultés de recrutement. Dans le secteur public, ces difficultés sont soulignées par un recours plus important à du personnel non titulaire. En 2015, 39 % des agents de catégorie A occupant un emploi administratif en Guyane sont non-titulaires, soit une part deux fois plus importante que dans les régions antillaises. La Guyane apparaît peu attractive auprès des titulaires d'autres régions françaises. Dans le contexte du secteur privé, les profils recherchés sont peu présents sur le territoire. Les intentions de recrutement, si elles restent limitées par rapport aux autres emplois de la « gestion et de l'administration des entreprises », et d'un niveau de qualification moindre, sont

#### 3 Moins de 30 % des professeurs du secondaire sont nés de la région

Principales caractéristiques de la famille professionnelle des professeurs du secondaire et du domaine professionnel auquel elle appartient

|                                                 | Famille professionnelle<br>Professeurs du secondaire                          | Domaine professionnel<br>Enseignement, formation                              |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Âge médian                                      | 40                                                                            | 39                                                                            |
| Part des 50 ans et plus (en %)                  | 25                                                                            | 22                                                                            |
| Part des femmes (en %)                          | 52                                                                            | 60                                                                            |
| Part des nés de la région (en %)                | 27                                                                            | 33                                                                            |
| Principales nationalités (actuelles, en %)      | Française : 95 %                                                              | Française : 95 %                                                              |
| Part de non-salarié (en %)                      | 0                                                                             | 2                                                                             |
| Aucun diplôme (en %)                            | 2                                                                             | 1                                                                             |
| Qualification dominante (en %)                  |                                                                               |                                                                               |
| 1 <sup>re</sup> spécialité de formation         | Lettres et arts : 23 %                                                        | Lettres et arts : 23 %                                                        |
| 2 <sup>e</sup> spécialité de formation          | Services aux personnes : 19 %                                                 | Sciences humaines et droit : 23 %                                             |
| Salaire horaire net médian (en €)               | 20,3                                                                          | 19,2                                                                          |
| Turnover (en %)                                 | 29                                                                            | 29                                                                            |
| Principal secteur d'activité (en %, NA niv. 17) | Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale : 96 % | Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale : 94 % |

Note : Codes ROME correspondant à la famille professionnelle : K2107- Enseignement général du second degré ; K2109- Enseignement technique et professionnel.

Sources : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail), EEC 2014, 2015, 2016, DADS 2013, 2014.

#### 4 Une part élevée de non-titulaires parmi les cadres de la fonction publique

Principales caractéristiques des emplois administratifs (catégorie A) de la fonction publique et de la famille professionnelle des cadres administratifs, comptables et financiers

|                                         | Cadres de la fonction publique<br>(catégorie A et assimilés) | Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Âge médian                              | 46                                                           | 43                                                              |
| Part des 50 ans et plus (en %)          | 41                                                           | 28                                                              |
| Part des femmes (en %)                  | 47                                                           | 44                                                              |
| Part de non-titulaire (en %)            | 39                                                           | ///                                                             |
| Aucun diplôme (en %)                    | 0                                                            | 2                                                               |
| Qualification dominante (en %)          |                                                              |                                                                 |
| 1 <sup>re</sup> spécialité de formation | Échanges et gestion : 21 %                                   | Échanges et gestion : 33 %                                      |
| 2 <sup>e</sup> spécialité de formation  | Sciences humaines et droit : 18 %                            | Sciences humaines et droit : 21 %                               |
| Salaire horaire net médian (en €)       | 25,4                                                         | 22,7                                                            |

Sources : Insee, SIASP 2015, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail), EEC 2014, 2015, 2016, DADS 2014.

fréquemment jugées difficiles (45 % sur la période 2010-2017). Moins de 30 % de ces cadres sont natifs de la région ; les emplois sont occupés par des personnes originaires d'autres régions françaises, principalement de l'Hexagone.

Outre le niveau de qualification, l'expérience professionnelle conditionne également l'accès à ces emplois. En Guyane, cette caractéristique peut être accentuée en raison de la taille limitée des services ou des entreprises. Les profils plus expérimentés sont davantage privilégiés au détriment des débutants. En Guyane, 28 % des cadres administratifs, comptables et financiers du secteur privé sont âgés de 50 ans ou plus. Cette part atteint 41 % parmi les cadres administratifs de catégorie A de la fonction publique (figure 4). Dans un contexte de développement et de diversification de l'économie guyanaise, les besoins de cadres devraient s'accroître : les besoins de formation tant initiale que continue sont donc prégnants dans les années qui viennent.

### Des besoins accrus dans la santé et l'action sociale générés par l'augmentation de la population

Entre 2008 et 2013, la « santé, action sociale, culturelle et sportive » est l'un des domaines professionnels où l'augmentation de l'emploi a été la plus dynamique en Guyane. Ce dynamisme concerne en particulier les métiers dédiés à la santé (infirmiers, personnels paramédicaux, médecins). Consécutif à l'accroissement rapide de la population soutenu par une forte natalité, les besoins guyanais en personnel de santé s'amplifient. Ce besoin de profession-

nels est d'autant plus manifeste en raison de l'étendue du territoire et de la fragilité économique touchant de nombreux ménages.

Dans ce contexte de fort accroissement démographique, de conditions de travail spécifiques à la Guyane (jeunesse de la population, multi-culturalité, géographie), les tensions relatives à l'emploi de personnel de santé tendent à s'accroître. Ces métiers nécessitent l'obtention de diplômes spécifiques eux-mêmes réglementés par le *numerus clausus*. De plus, la Guyane ne compte pas de Centre Hospitalier Universitaire (CHU) orienté dans la formation théo-

rique et pratique de personnels de la santé. Entre 2010 et 2017, 40 % des projets de recrutements d'infirmiers, sages-femmes ont été jugés difficiles. Cette part atteint 70 % pour les médecins et assimilés et les professions paramédicales.

Le territoire apparaît peu attractif, géographiquement isolé, en manque d'infrastructures médicales adaptées à l'évolution démographique et aux pathologies observées. L'ensemble de ces contraintes intensifie la difficulté des conditions d'exercice et le maintien sur le territoire des personnels médicaux originaires de l'extérieur. ■

La sélection partielle des métiers en tension présentée ici repose sur deux critères : des volumes d'emplois importants et des forts besoins en recrutement. Étant donné l'importance de la part de l'emploi public en Guyane (un emploi sur deux), le critère de volume d'emplois conduit nécessairement à privilégier la description de métiers du secteur public. Si les besoins traduits sont réels, l'approche privilégiée ici ne doit pas faire oublier l'importance du développement nécessaire du tissu productif privé pour offrir des emplois à la hauteur du nombre de nouveaux entrants sur le marché du travail. Le secteur tertiaire marchand et les activités présentes soutiennent aujourd'hui l'emploi de manière importante, d'où de forts besoins dans la création d'entreprises dans ces secteurs (commerce, restauration, services). En outre, certains métiers représentant actuellement peu d'emplois appartiennent à des secteurs d'activité dont la structuration des filières n'est pas aboutie ou dont des projets d'ampleur sont à l'étude : filières aurifère, de la pêche et filière du bois.

Enfin, des besoins liés à certains métiers, notamment liés au développement des infrastructures du territoire (BTP, numérique, fluides, etc.) seront engendrés par la mise en place du plan d'urgence Guyane dans les prochaines années.

Ces optiques, dont la nécessaire complémentarité dessine une vision plus complète, sont disponibles dans l'Insee Dossier associé sur les métiers en tension.

## Définition

**Famille professionnelle (FAP) :** la nomenclature retenue dans l'étude est celle des familles professionnelles. Celle-ci se décline au niveau le plus détaillé en 225 familles de métiers, 87 familles à un niveau regroupé et agrégé selon 22 domaines professionnels. Ces familles regroupent les professions selon les compétences communes qui les associent et par la pratique de « gestes professionnels » proches. La nomenclature permet également le rapprochement entre celle des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) utilisée par l'Insee et celle du Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) employée par les services de Pôle Emploi.

Service territorial de Cayenne  
23 ter Avenue Pasteur - CS 36017  
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :  
Yves Calderini

Rédactrice en chef :  
Béatrice Céleste

Rédactrice en chef adjointe :  
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :  
Typhenn Ladire

ISSN : 2417-0798  
© Insee 2017

## Pour en savoir plus

- « Les métiers en 2022 », Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications, DARES - France Stratégie, avril 2015.
- Selma Amira « Risques professionnels par métiers », enquête Sumer 2010, DARES, mai 2014.
- « Évolutions démographiques et marché du travail : des liens complexes parfois contradictoires », Economie et Statistiques N° 355-356, 2002, Insee.

